**Note de service**

**A**

**Messieurs les Directeurs**

**Centraux et Régionaux**

Objet: Appropriation des Objectifs de Développement Durable par les cadres du Haut Commissariat au Plan

Suite à la réunion que j’ai tenue le jeudi 10 mai 2018 à la Direction de la Statistique avec les Directeurs Centraux et Régionaux et les Chefs de Divisions et de Services du Haut Commissariat au Plan (HCP) et en conclusion des échanges engagés avec les cadres nouvellement affectés aux structures opérationnelles centrales de cette institution, il a été décidé de promouvoir un programme d’études et de débats au sein de notre institution destiné à assurer une large appropriation des Objectifs de Développement Durable (ODD) par l'ensemble des cadre du HCP et la prise en compte de l’implication effective de la démarche conceptuelle et de la pratique opérationnelle de ces objectifs dans leurs travaux dans les domaines de leurs attributions.

Ce programme doit ainsi permettre d’approfondir et de généraliser l'assimilation par l'ensemble des cadres du HCP de toutes les dimensions qui éclairent la spécificité des ODD, à savoir le processus de leur genèse, leur approche conceptuelle, les modalités de leur mise en œuvre et les normes de leurs mesure, suivi et évaluation.

A cet effet, il a été décidé d'instituer, au sein du HCP, une commission de haut niveau chargée de concevoir et de mettre en œuvre ledit programme en déclinant le déroulé en séances de mi-journées, étalées sur trois mois et organisées autour d'exposés théoriques, de travaux pratiques et de débats interactifs sur les différentes thématiques du développement durable au bénéfice des cadres dont la liste sera arrêtée ultérieurement.

En raison de l'importance qui s'attache aux retombées de ce programme, les Directeurs Centraux et Régionaux ainsi que les Chefs de Divisions sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour s’assurer de la présence effective et assidue des cadres concernés à ces séances et de s'enquérir régulièrement de leur niveau d'appropriation du contenu des thèmes traités et de leur capacité de les contextualiser avec les réalités nationales.